

Et BIM !  
C'est déjà la moitié !



3 ans de questions,  
3 ans de réflexions,  
3 ans d'actions !



Travaux



Relance



Anticipation

	05 59 68 62 06	Passeport et CNI	<a href="http://Service-public.fr">Service-public.fr</a>
Courriel	<a href="mailto:mairie@aussevielle.fr">mairie@aussevielle.fr</a>	<b>Pompiers</b>	<b>18</b>
Site web	<a href="http://Aussevielle.fr">Aussevielle.fr</a>	<b>SAMU</b>	<b>15 ou 112</b>
La mairie vous reçoit :		<b>Police, gendarmerie</b>	<b>17</b>
Lundi	<b>13.00 à 16.30</b>	<b>Pharmacie de garde</b>	<b>3915</b>
Mardi		Allô enfance en danger	119
Mercredi		SOS femmes battues	3919
Vendredi	<b>13.00 à 18.00</b>	CH Pau	05 59 92 48 48
Jeudi			
<b>Monsieur le Maire vous reçoit sur rendez-vous</b>			
Ecole des rêves	05 59 68 65 03	Centre antipoison	05 56 96 40 40




 **LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DÉMARCHES**

- PayFip.gouv** Pour payer vos factures scolaires munissez-vous de votre facture et laissez-vous guider.
- Aussevielle.fr**
  - **VIVRE à AUSSEVIELLE-PORTAIL FAMILLE** pour l'enfance...
  - **AUSSEVIELLE PRATIQUE** pour les autres démarches...

Mais pour ceux qui rencontrent des difficultés de connexion  
**RDV à la « maison France services » dans les locaux de l'ancien Miey de Béarn à Poey de Lescar**

**Sommaire**

Page 2	édito	Page 10	Dossier urbanisme
Page 3	Le correspondant défense	Page 11, 18	Dossier mi-mandat
Page 4	La page qui fâche	Page 19, 24	Dossier budget
Page 5	A jardin éco l'eau	Page 25	Les travaux
Page 6	Ecogestes eau	Page 26, 28	Les assos
Page 7	Ecogestes énergie	Page 29, 31	Les évènements
Page 8	Ecogestes frelons	Page 32	Etat-civil
Page 9	Ecogestes moustiques	Page 33	Calendrier animations

Gardez le contact avec votre municipalité, alertes & infos pratiques : [intramuros.fr](http://intramuros.fr)  compatible IOS et android - [aussevielle.fr](http://aussevielle.fr)



A chaque édition nous essayons de diversifier notre propos mais force est de constater qu'il faut quand même se référer à ce que nous vivons au travers des prismes politiques, économiques, climatiques car oui, maintenant l'ensemble de ces facteurs agissent sur notre vie quotidienne. Il nous serait donc assez facile de se laisser aller à la morosité mais regardons plutôt le verre à moitié plein, c'est quand même mieux...

Vous aurez sans doute noté que je ne parle pas de la crise sanitaire car il semblerait que le COVID soit devenu une grippe commune dont il faut se prémunir « comme les autres ». Aussi nous avons au moins appris lors de ce funeste épisode que les gestes barrière nous protègent d'un tas d'autres désagréments alors continuons à les appliquer. Maintenant c'est le climat qui pose un problème encore que dans notre contrée nous n'ayons pas franchement à en souffrir mais ce n'est pas pour autant qu'il faut rester les bras croisés et la bouche en cœur. Alors la municipalité agit de plusieurs façons :

-par l'anticipation en investissant dans la rénovation énergétique des bâtiments publics dès 2021. Cela nous a permis d'absorber le choc des augmentations d'énergies. A ce sujet nous ferons un constat plus poussé lors du prochain numéro, en septembre car cela fera une année pleine de fonctionnement dans ce nouvel environnement ;

-par l'achat groupé de 50 conteneurs récupérateurs d'eau de pluie de 1000l de seconde main et distribués cet hiver à nos concitoyens favorables à cet achat. Nous renouvelerons cette opération ultérieurement, vers septembre sans doute, une fois que le fournisseur aura reconstitué son stock ;

-par l'éducation en partenariat avec l'ONF et notre école afin de connecter nos petits avec le vivant en plantant des arbres au parc de loisirs, en cultivant un potager derrière la mairie et au passage merci à tous les acteurs qui permettent la mise en œuvre de ces activités.

A propos d'éducation, J'ai vu comme tout un chacun un reportage qui met en exergue l'addiction aux écrans de nos enfants y compris les plus jeunes. Ces pauvres gamins sont privés de câlins, de jeux avec leurs parents, d'échanges et de partage pendant 1h30 par jour en moyenne. Je pense qu'il y a quelque-chose à faire de ce côté-là. Qu'en pensez-vous ? Cela permettrait, au hasard, de ne pas se dépenser à l'école ou plutôt « qu'à l'école ». On s'y instruit à l'école, on apprend la vie en collectivité à l'école. On y apprend l'hygiène, la rigueur et l'obéissance, ce ne sont pas des mots interdits... Alors au sujet de l'école il y a l'éducation nationale qui est représentée par les professeurs des écoles mais aussi le personnel de la municipalité tels que les ATSEM qui assistent le corps enseignant ainsi que les autres agents qui viennent en renfort pour le déjeuner et tout autre activité périscolaire comme la garderie... Tout ce petit monde est le complément de l'action menée par les parents afin de préparer nos loulous à la vie et à la vie en société... C'est donc normal qu'un enfant soit sollicité pour ranger ses jouets, c'est normal qu'un enfant soit réprimandé s'il est indiscipliné... Comme les parents, la municipalité dépense beaucoup d'énergie et d'argent pour que nos enfants s'épanouissent dans de bonnes conditions. En résumé nous faisons partie de la même équipe. Soyez-en convaincus...

Dans un autre registre, nous sommes enfin au printemps et cela signifie également qu'en ce début saison c'est aussi le moment pour vos élus de voter les comptes de résultats des budgets de fonctionnement et d'investissement 2022 mais également de voter le budget primitif 2023 car ce dernier doit partir en préfecture pour validation. C'est un moment crucial pour la vie de la commune car les choix du conseil municipal conditionneront la vie de notre collectivité pour cette année.

D'autant plus important que nous devrions finaliser la rénovation de l'école par les travaux de la toiture qui a souffert des intempéries. De ce fait le bâtiment sera en sécurité pour de longues années. Les démarches pour cette toiture ont commencé en 2021 mais la COVID, puis la guerre en Ukraine, puis la tempête de grêle de l'an passé ont bousculé le calendrier mais cette fois-ci nous y sommes, les travaux débuteront dès la fermeture de l'école au gré des vacances estivales et normalement seraient terminés pour la rentrée. Il existe un plan B si d'aventure ils ne l'étaient pas...

Et pour terminer cela fait déjà trois ans que nous sommes en charge de l'administration d'Aussevielle. Beaucoup a été fait et nous le verrons en page intérieure. Il faut maintenant consolider le travail et cette consolidation passe par l'implication de chacun. Implication dans le conseil municipal des jeunes, implication dans le parcours citoyen qui est compatible avec l'item précédent, implication dans la renaissance du comité des fêtes grâce à Aussevielle animations... En bref nous travaillons pour le bien collectif et il n'y a pas plus belle récompense que de partager tout cela avec vous.

A bientôt.



Le 11 novembre 2022, la France commémore le jour anniversaire de l'Armistice signée le 11 novembre 1918 et rend hommage à tous les morts pour la France. Plusieurs cérémonies sont organisées à cette occasion dans toute la France.

De la capitale aux frontières de l'Empire, de 1914 à 1918, tous les hommes dans la force de l'âge ont été mobilisés dans un conflit si meurtrier qu'il garde encore aujourd'hui le nom de « Grande Guerre ». Cette guerre fut totale : plus de 70 pays ont participé à la guerre et 70 millions de soldats ont été mobilisés, dont 10 millions sont morts. En effet, après des années de guerre, le 11 novembre 1918 au Palais Bourbon, Georges Clémenceau lit les conditions d'armistice, salue l'Alsace et la Lorraine et rend hommage à la Nation. Pourtant, ce « jour de bonheur » ne peut faire oublier aux anciens combattants, revenus à la vie civile, l'expérience tragique de la Première Guerre mondiale et le message dont il est porteur. Il importe en effet que le courage et les sacrifices des soldats durant ces quatre années de guerre restent dans chaque mémoire. Ce sont les anciens combattants qui vont imposer peu à peu le 11 novembre comme fête nationale.

*L'idée d'honorer un soldat inconnu est lancée le 20 novembre 1916, au moment de la bataille de Verdun. Le 8 novembre 1920, une loi est votée pour qu'un hommage soit rendu aux restes d'un soldat non identifié « mort au champ d'honneur ». C'est le point de départ d'une célébration de la figure du Soldat inconnu qui sera rendue chaque année, le 11 novembre, à l'échelle nationale.*

C'est ensuite la loi du 28 février 2012 qui fait de cette journée nationale **une journée d'hommage à tous les morts pour la France**, quel que soit le conflit. Le 11 novembre devient une forme de catalyseur des mémoires des morts au combat, permettant pleinement aux opérations extérieures d'être intégrées à la mémoire collective. (source ministère des armées)



Une réflexion est en cours afin d'intégrer 6 enfants d'Aussevielle morts au combat mais résidents ailleurs en France lors du conflit. Ces soldats alors âgés de 28 à 43 ans mériteraient peut-être de figurer parmi nos anciens déjà inscrits mais encore une fois c'est à réfléchir...

Cela est mené en collaboration avec le Centre Généalogique des Pyrénées-Atlantiques qui fait partie des archives départementales et qui a retrouvé ces disparus. Bien entendu cela n'influencera pas le triste comptage des morts au combat...



### 11 novembre 1918 : l'armistice met fin à la Grande Guerre

Le 11 novembre 1918, un armistice met fin à la Grande Guerre, qui a meurtri l'Europe comme aucune autre. On veut croire que cette guerre restera la dernière de l'Histoire, la « der des der ».

La commémoration de l'Armistice demeure depuis 1919 un moment fort de la vie civique en France et chez ses alliés tout en étant pratiquement ignorée de l'autre côté du Rhin, pour des raisons compréhensibles. Cette commémoration prend la forme d'un jour chômé et de manifestations collectives : soit que l'on se recueille devant les monuments aux morts et la tombe du Soldat inconnu, soit que l'on arbore un coquelicot comme au Canada ou en Angleterre.

### 11 novembre 1918 : la Pologne retrouve son indépendance

Partagée depuis 1795 entre les empires russes, austro-hongrois et allemands, la Pologne retrouve son indépendance le 11 novembre 1918 avec la défaite de l'Allemagne et la proclamation de la république. S'ensuit presque aussitôt une guerre avec l'Ukraine pour le contrôle de la Galicie, suivie quelques semaines plus tard d'une guerre avec la Russie bolchévique.

### 11 novembre 1942 : Occupation de la zone « libre »

Le 11 novembre 1942, Hitler déclenche l'opération « Attila ». En réponse au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, l'armée allemande franchit la ligne de démarcation qui sépare la France occupée de la France dite « libre » depuis l'armistice de 1940. À Toulon, sur ordre de l'amiral Jean de Laborde, la flotte française se saborde pour échapper aux Allemands sans pour autant tomber entre les mains des Anglais ! À Vichy, le gouvernement du maréchal Pétain et de Pierre Laval est placé sous le contrôle direct de l'occupant. Il perd la fiction de son indépendance.



Surtout la municipalité remercie d'abord et du fond du cœur les concitoyens respectueux de l'environnement humain et de la tranquillité dont nous avons normalement la chance de profiter. Aussi vous pouvez sauter cette page, vous n'êtes pas concernés...

### Le règlement sanitaire départemental

**précise les horaires à respecter  
concernant les nuisances sonores :**

Les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Les samedis :

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Une tolérance existe pour *les dimanches*  
et *jours fériés* de

**10h00 à 12h00.**

*Par ailleurs le délit de tapage nocturne est  
établi entre 22 heures et 7 heures du  
matin :*

*les bruits ou tapages injurieux ou  
nocturnes troublant la tranquillité d'autrui  
sont punis de l'amende prévue pour les  
contraventions de 3e classe (Code pénal :  
R 623-2).*

Infos à retrouver sur l'appli [Intramuros.fr](https://intramuros.fr)

Sur le site de la commune : [aussevielle.fr](https://aussevielle.fr)



**Hé les autres gens !  
C'est écrit quoi là ?**

**Est-ce que  
c'est clair ?**

**Alors**

**T'IMPRIME !**

**T'IMPRIME !**

**T'IMPRIME !**



*Franchement ? Elle est pas mal.*

On en rigole mais « *en vrai* » c'est « *gonflant* » que la bienveillance de la majorité subisse l'incompréhension de quelques-uns. Il n'y aura pas de dispute ni de bagarre, ça n'en vaut pas la peine mais peut-être une intervention de la police municipale... Histoire d'aider à imprimer...

#### **Un peu de conjugaison :**

j'aime ton chien ;  
tu aimes son chien ;  
il aime ton chien ;  
nous aimons ton chien ;  
vous aimez son chien ;  
ils aiment ton chien.  
Mais quand on l'entend plus  
nous l'aimons encore plus...

**Une analogie ?** La vie en collectivité, et notre village en est une de collectivité, pourrait se comparer à une fanfare, une harmonie, une banda pour rester couleur locale et pourquoi pas un orchestre. Tous riches de des différents instruments qui les composent. Sans quoi un singleton ou un groupe de clones seraient mortellement ennuyeux... Nous sommes chacun de nous, un de ces instruments et pour qu'il y ait une harmonie, il faut justement respecter la partition... Sans quoi c'est une cacophonie. Pas une harmonie.

*Franchement ? Pas mal non plus...*

Ils sont arrivés aux ateliers municipaux au début de l'hiver puis distribués par nos agents aux concitoyens concernés. Le prix était de 56€ livré chez vous. Bénéfice pour la municipalité ? Juste le prix de vos remerciements qui ont été chaleureux d'ailleurs. En majorité...

### Normalement bis repetita l'automne prochain.

Mode de fonctionnement : dès la réception du devis nous communiquerons sur intramuros afin de vous donner le prix du conteneur.

Si vous êtes intéressés vous déposez un chèque en mairie au titre de la réservation, ce chèque doit exactement correspondre au montant donc il est préférable de maîtriser vos tables de multiplications...

C'est ce chèque qui partira à l'entreprise...L'objet vous sera livré tel que cité supra.



Modèle concerné

Ce sont des conteneurs de seconde main en très bon état. Vendus neuf entre 150 et 180€. Nous les achetons auprès d'une miellerie dont les matières transportées sont uniquement alimentaires et bio (*organic* en anglais sur l'étiquetage).

Voici des options pratiques :

la jonction à une gouttière, le top 30€ ;

une bâche opaque pour éviter prolifération des algues, 15€ ;

un habillage selon vos goûts c'est optionnel...

4 agglos de 25 afin de le surélever à la hauteur d'un arrosoir, 10€ ;

1 robinet standard au besoin, 10€.







C'est une étude que la municipalité doit mener ainsi que les particuliers d'ailleurs. La source des infos... Est évidente, il ne s'agit pas d'une démarche commerciale mais d'un outil pédagogique pour alimenter le débat.

La démarche ultime consisterait à investir dans un récupérateur des eaux grises afin de les traiter puis de les réinjecter dans un circuit parallèle à l'eau consommable. Plutôt à réfléchir en construction neuve en plus d'une réserve d'eau de pluie installée sous la dalle du garage etc... Entre tout et rien il y a un chemin que chacun peut emprunter.

D'abord compter. Puis économiser ou investir... Se créer un actif grâce à une dépense...



SWITCH-FLOW®



Stop-Flow



Sensi-Flow

### SWITCH-FLOW convient aux professionnels

Le disjoncteur d'eau SWITCH-FLOW® coupe automatiquement l'arrivée d'eau en cas de fuite ou de rupture de canalisation.

Il est adapté à tous types de surfaces : bâtiment de bureaux, sites isolés, collectivités, équipements de loisirs, industrie, agriculture...

#### Fonctions du disjoncteur d'eau SWITCH-FLOW®

Le disjoncteur d'eau dispose également de fonctions adaptées aux besoins des professionnels notamment : limitation du volume journalier, ouvertures et fermetures programmées sur horloge.

#### Autonome et Connecté

Le disjoncteur d'eau SWITCH-FLOW® est utilisable en mode autonome ou en mode connecté.

Pour le contrôle à distance, Hydrelis offre différentes options pour la connexion Internet ou pour la connexion à la gestion technique du bâtiment.

#### Simplicité et fiabilité

Facile à installer le disjoncteur d'eau SWITCH-FLOW® ne nécessite pas de câblage ni d'alimentation électrique.

Les produits Hydrelis vous garantissent une surveillance en temps réel et des résultats fiables.

#### Économies

Avec le disjoncteur d'eau SWITCH-FLOW®, réduisez votre consommation et économisez jusqu'à 50% sur votre facture d'eau.

#### Contrôle à distance

Contrôlez à distance l'alimentation en eau via l'application Hydrelis afin d'optimiser la consommation en eau de vos bâtiments et sites isolés...

### STOP-FLOW est Adapté aux particuliers

Equipe les logements individuels via des installateurs, opérateurs et bailleurs sociaux... afin d'aider à mieux consommer et à prévenir les problèmes de fuites entraînant une surconsommation. Il aide à mieux consommer et à prévenir les problèmes de fuites entraînant une surconsommation.

#### Simplicité et sécurité

Le disjoncteur d'eau veille en permanence sur votre maison et coupe automatiquement l'eau en cas de débit anormal. Votre résidence est ainsi protégée des inondations...

Surveillance des sanitaires

**Sensi-Flow** est un dispositif destiné spécifiquement à la maîtrise des consommations d'eau dans les sanitaires. Il permet d'entrer et de sortir sans avoir à se préoccuper de l'eau. Il est composé d'un disjoncteur d'eau couplé à un détecteur de présence et fonctionne sur pile lithium longue durée facilement remplaçable.

**Simplicité et efficacité** pratique, il est facile à monter. Il ouvre l'alimentation en eau du bloc sanitaire en cas de détection de présence et la referme automatiquement par temporisation réglable en fin de présence. Il fonctionne, si nécessaire, avec plusieurs détecteurs ce qui permet de l'adapter à la configuration des lieux : bureaux, résidences ou logements.

**Voici donc des solutions mais il doit y en avoir des dizaines d'autres, le tout étant de s'approprier la problématique...**

**Perso je trouve ça bien tourné. Ni trop ni trop peu...**

## Faites des économies d'électricité solidaires et responsables avec le boîtier Voltalis

### Une action concrète de maîtrise de l'énergie

Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques et consciente de son impact environnemental, la **Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées** mène des actions concrètes en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la transition écologique.

Au-delà des actions de sobriété énergétique, l'Agglomération accompagne les propriétaires dans la rénovation énergétique de leurs logements. Elle propose un conseil **totaleme nt neutre et gratuit** au travers de son guichet unique **France Renov'** porté par la **Maison de l'Habitat et du Patrimoine**, 18 rue des Cordeliers à Pau.

Des conseillers France Renov' conseillent les propriétaires sur les travaux à réaliser et sur les subventions mobilisables.

**Vous êtes intéressés ? Voltalis est joignable au 05 40 25 69 96 et à [capbp@voltalis.com](mailto:capbp@voltalis.com), ou**

### Un geste utile au système électrique et à l'environnement

Cette technologie permet également de soulager le système électrique lorsque celui-ci en a le plus besoin, comme lors des pics de consommation hivernaux ou d'une baisse de production des énergie renouvelables. Au lieu de faire appel à des centrales polluantes pour produire plus, le système électrique fait appel à Voltalis pour réduire la demande.

Résultats : moins d'émissions de CO<sub>2</sub> et des économies pour les foyers équipés.

En totale adéquation avec le Plan Climat de l'Agglo, la collectivité souhaite proposer le dispositif Voltalis au plus grand nombre. Pour cela, les conseillers Voltalis sont d'ores et déjà disponibles afin de répondre aux questions des habitants éligibles et leur proposer un rendez-vous d'installation gratuit.

### Un boîtier intelligent dédié au chauffage électrique

Totalement gratuit et sans abonnement, ce dispositif se matérialise par des petits boîtiers connectés alliés à une application mobile offrant des services utiles et innovants.

Raccordés aux appareils les plus énergivores, comme les radiateurs, ces boîtiers permettent de piloter leur consommation et de la réduire très brièvement, sans que cela n'impacte le confort des occupants.

### Des outils innovants pour aller plus loin dans les économies d'énergie

Chaque particulier équipé bénéficie d'un espace personnel gratuit disponible sur PC, smartphones et tablettes. Cet espace permet de suivre sa consommation d'électricité en temps réel, de piloter son chauffage et même de le programmer en toute simplicité selon ses habitudes de vie. Il est accessible par l'adhérent dès finalisation de l'installation du dispositif dans son logement.



- Le module de communication, pouvant se présenter sous deux formes : l'une permettant de le brancher en lieu et place d'une prise de courant murale (qui reste utilisable), et l'autre pour une fixation à proximité du tableau électrique. Elles offrent exactement les mêmes fonctionnalités mais permettent de s'adapter à la configuration de chaque logement. Ce boîtier assure la communication en local avec les autres modules et transmet les données collectées à la plateforme Voltalis en 4G ou WiFi de façon sécurisée.
- Les modules de commande s'installent discrètement sur chaque radiateur, mesurent leur consommation en temps réel et permettent de les gérer en fonction des besoins du réseau électrique ou des consignes que vous leur donnerez via votre espace personnel MyVoltalis.



**Le frelon asiatique** fait partie des insectes sociaux comme l'abeille domestique. C'est-à-dire qu'il vit au sein d'une colonie composée d'une reine fondatrice, d'ouvrières (femelles stériles), de mâles et de futures fondatrices (femelles reproductrices). Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen (3 cm de long). Sa tête est noire avec la face jaune orangée. Son thorax est brun foncé et son abdomen brun présente de fines bandes jaunes. L'extrémité de ses pattes est jaune.

**A la sortie de l'hiver**, la reine fondatrice fécondée à l'automne émerge pour construire un nid primaire (<10 cm) dans lequel elle va pondre. En phase de croissance, des ouvrières naissent et la colonie s'agrandit jusqu'à la fin de l'été atteignant 13 000 individus. Ensuite, la colonie se délocalise pour construire un nid secondaire (80 cm de diamètre) en hauteur dans un arbre. Dans chaque nid, environ 2 000 ouvrières élèvent 500 nouvelles fondatrices. A l'automne, ces femelles fertiles se reproduisent avec les mâles avant d'hiverner jusqu'au printemps suivant. La vieille reine, les ouvrières et les mâles meurent pendant l'hiver.

**C'est à ce moment, vraiment propice alors que les reines ont faim que ce piège est important.**

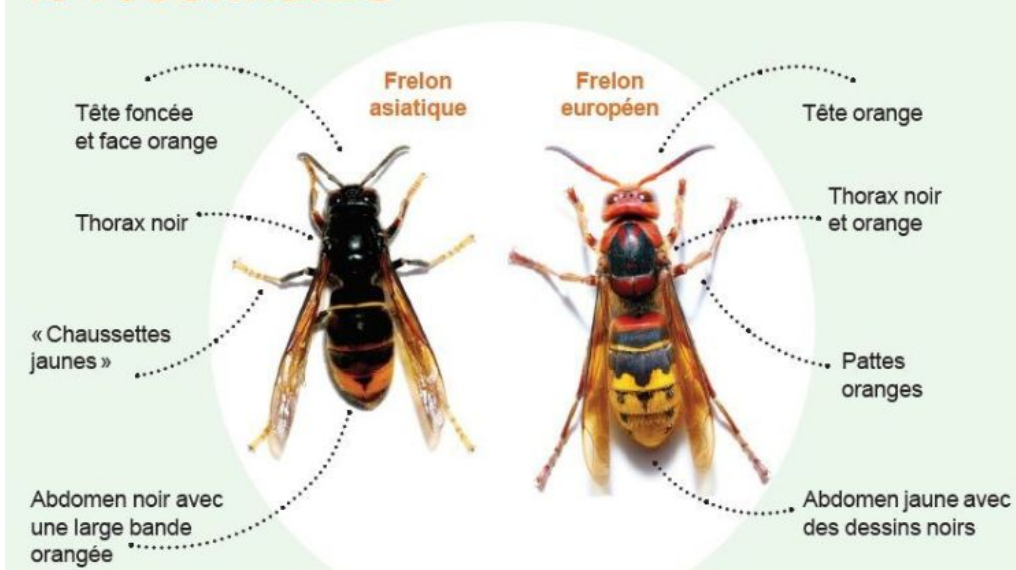
Mais que dit la loi quand un essaim de frelons est identifié ? La nouvelle loi classe le frelon asiatique en nuisible de la catégorie 1, et invite à faire appel aux pompiers en cas d'urgence (proximité d'une école par exemple). En revanche, il appartient au propriétaire privé de solliciter à ses frais l'intervention d'un professionnel, et de faire une déclaration en préfecture. Et en mairie...

Dans une bouteille d'eau pratiquez 4 ouvertures en étoiles dont vous repliez les angles vers l'intérieur de façon à interdire la sortie. Ces ouvertures ne doivent pas excéder 8mm du cercle inscrit dans le carré afin d'empêcher le frelon européen d'entrer...

Par ailleurs mélangez : 10cl de sirop de cassis, 10 cl de bière blonde puis 10cl de vin blanc. Le dernier ingrédient est majeur car il repousse les abeilles...

Posez ou suspendez par le bouchon la bouteille parmi les pots de fleurs et voilà...

### Frelon asiatique, le reconnaître



A l'automne, des mésanges sont capable de perforer un nid et d'y prélever des larves sans risque de se faire attaquer...



La mésange, une alliée précieuse

C'en est une de chez moué...

Comme c'est parti il nous cassera les pieds même en hiver alors autant s'y RE mettre TOUS et c'est là le problème car l'éradication de ce nuisible ne souffre d'aucune légèreté.

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-4>



C'est LE point central de l'action. Lui **couper l'eau** ! Donc fermez tous les contenants, nettoyez vos gouttières, impératif à plus d'un titre... Placez du sable dans les soucoupes des pots de fleurs. Pas de flaque d'eau, attention aux aspérités dans les arbres etc etc...



## Ecogestes préservation

## Respect des périodes de nidification...

**La nidification s'étend de mars à août.** Les exploitants agricoles, qui bénéficient des aides de la Politique Agricole Commune européenne, ont interdiction de tailler leurs haies et arbres entre le 1er avril et le 31 juillet, au risque d'une sanction financière.

La nidification est la succession de plusieurs périodes qui vont de la conception du nid, à la couvée puis à l'éducation des jeunes...

Nous l'avons vu précédemment concernant les mésanges. Dans la même veine, une hirondelle gobe 3 à 5000 moustiques par jours... Ce n'est pas champion ça ?

### Enlever des nids d'oiseaux, un délit qui peut vous coûter jusqu'à 15 000 € d'amende

Hirondelles, martinets noirs, rouges-gorges... qu'ils soient sous les corniches des maisons ou dans les arbres, leurs nids sont protégés par la loi.

Ce n'est le premier article sur le sujet. Il faudrait travailler afin que notre commune soit exemplaire en la matière afin de recréer du vivant. Un petit geste sur le calendrier fait tellement de bien alors pourquoi s'en priver.

Déjà merci à tous ceux qui respectent nos colocataires à plumes. Discutons avec les autres, invitons-les à rejoindre cette belle démarche...





**Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :**

Rénover sa façade, effectuer des travaux d'extension, démolir, construire un bâtiment, aménager une parcelle : toutes vos réponses dans le PLUi, l'unique règlement d'urbanisme pour tous les habitants de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Depuis janvier 2020, le PLUi remplace les documents d'urbanisme de toutes les communes de l'Agglo.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé par le conseil communautaire le 19 décembre 2019, puis modifié le 30 mars 2023, remplaçant les documents d'urbanisme de chaque commune.

**Il fixe à l'échelle des 31 communes de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées :**

- Les règles précises d'occupation des sols (zones urbaines, à urbaniser, zones naturelles ou agricoles, zones à vocation d'activités économiques...)
- Les règles de constructibilité (hauteurs maximales, implantation des bâtiments, aménagement des espaces extérieurs...)
- Des intentions d'aménagement sur des secteurs de projet ou des thématiques transversales (Berges du Gave, entrées de ville, patrimoine, centralités)

**Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) sont instruites par les communes sur la base des règles inscrites dans le PLUi.**

- Aussevielle est régie par le « Règlement écrit du Cœur de pays et des communes périurbaines »

<https://www.pau.fr/article/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui--toutes-les-pieces-constitutives>

(ne cliquez pas sur le lien en format papier, vous serez certainement déçus...)

**Vous concernant il y a 2 solutions****Cas 1 : VOUS HABITEZ HORS LOTISSEMENT**

Vous vous conformez au PLUi et c'est tout...

**Cas 2 : VOUS HABITEZ EN LOTISSEMENT**

Vous vous conformez au règlement de copropriété, lequel **DOIT** respecter le PLUi

**Exemple :** pour le cas 2. Il est possible que le règlement de copropriété impose un parking de jour alors que cela ne l'est pas dans le PLUi. Ce même règlement peut imposer des hauteurs de clôtures de 20 cm de hauteur alors que le PLUi impose de ne pas dépasser 150 cm... Cela signifie aussi que le règlement de copropriété ne PEUT pas imposer une hauteur de clôture supérieure à 150 cm...

Par ailleurs il y a une quantité de maisons qui sont régies au grès des PLU, puis des PLUi en vigueur lors de leur construction. Ce n'est donc pas la peine de regarder chez vos voisins, intéressez-vous à votre cas qui vous est propre...

**Le rôle de la mairie est de veiller simplement au respect de ces règles .**

Le droit à la propriété n'induit pas le droit du sol

Pour vous aider, la CAPBP a édité 6 guides illustrés pour votre demande préalable. Mais vous permet également d'accéder à ce portail interactif.

La mairie n'est pas responsable de vos erreurs

<https://www.pau.fr/article/nouvelle-carte-interactive-du-plui>

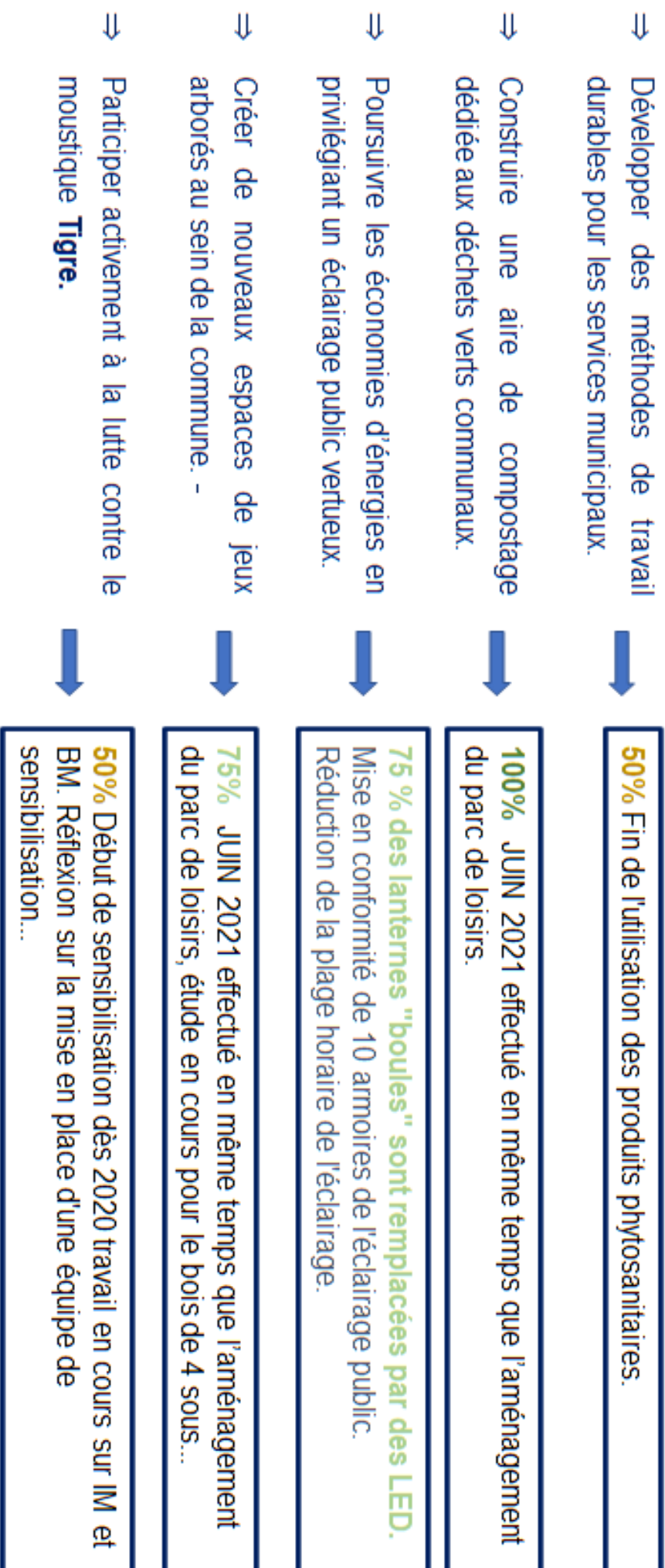
<https://www.pau.fr/article/autorisation-durbanisme--6-guides-illustres-pour-constituer-votre-declaration-prealable>



Réalisation = 75%

## Environnement

Améliorer nos actions afin de relever le défi environnemental et faire participer notre communauté au développement durable.





# Urbanisme

« Penser aux aménagements de demain afin » ...que notre commune soit plus agréable et plus sûre à vivre ?

⇒ Pérenniser le cadre de vie de notre village rural.



**100%** Grâce au PLUi les zones sont clairement définies, travail en cours concernant le respect des autorisations de travaux... Ne restent que 3 zones constructibles

⇒ Prévenir les risques d'inondations, organiser la protection de la population.



**50%** Création du Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau (SMBGP) chargé de l'entretien et des aménagements destinés à lutte contre les inondations (bassins écrêteurs, création de zones humides, suppression des secteurs perturbants les écoulements naturels de l'eau) et entretien des berges publiques et privées sur tout le tracé de l'Ousse ces bois et ses affluents. Création d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (CAPBP)

⇒ Dessiner des chemins pédestres sécurisés, des voies douces autour et dans le village.



**75%** Travaux en cours pour la liaison centre bourg et le parc de loisirs, la sécurisation de la liaison centre bourg et le haut du village effectuée en 2022 (100k€). Déploiement en cours avec l'agгло de la signalétique des chemins pédestres...

⇒ Créer une aire de détente et de loisirs en pleine nature accessible à tous.



**100%** JUN 2021 effectuée en même temps que l'aménagement du parc de loisirs qui poursuit son évolution

# Nos déplacements

Démocratiser les transports publics existants et participer à la réduction du « tout voiture » ?

⇒ Optimiser collectivement les réseaux locaux de transports publics pour une utilisation plus attractive pour tous.



**50%** Réflexion au niveau de l'agglomération concernant des voies vertes. Contacts entretenus avec IDELIS pour un déploiement plus ambitieux mais une ligne supplémentaire a été ouverte au départ de Poey de Lescar.

⇒ Participer activement à la création de parking relais avec l'agglomération.







**75%** Création d'un parking relais au niveau du Miey du Béarn à l'entrée de Poey de Lescar...








# Éducation

Nos enfants sont notre avenir et de futurs citoyens. Il faut développer leurs talents, et accompagner les familles dans leur éducation.

- ⇒ Consolider le Regroupement Pédagogique Intercommunal Aussevielle/Siros.  **100%** Réel travail de concert avec nos amis de siros.
- ⇒ Créer un Conseil Municipal des jeunes  **30%** Les contours du projet sont définis. Etude concernant son application.
- ⇒ Maintenir les ateliers jeunes : pour les moins de 16 ans, réalisation de travaux simples pour la commune à hauteur de 20 heures/semaine.  **100%** Le projet est pérenne et renouvelé au budget
- ⇒ Mise en place du Passeport Citoyen : pour les plus de 16 ans, réalisation de travaux simples pour la commune (2 semaines/an) avec en contrepartie une participation financière au permis de conduire.  **30%**, il faut recenser les candidats potentiels, définir le projet. Etude concernant son application.

# Vie locale

Dans un monde de plus en plus individualiste, comment tisser et dynamiser le lien social intergénérationnel de nos concitoyens ?

- ⇒ Soutenir le tissu associatif de notre village.  **100%** Soutien financier des associations, coordinations avec la municipalité, la relance du bénévolat concernant Aussevielle Animation commence à porter...
- ⇒ Faire battre le cœur du village en proposant des événements culturels, festifs et commerciaux.  **100%** Relance et pérennisation des activités dès JIN 2021 avec un premier<sup>1er</sup> marché des producteurs et relance des fêtes patronales...
- ⇒ Ouvrir un café associatif temporaire pour développer les notions de partage et de convivialité.  **20%** JIN 2021 ouverture du bistrot mais l'activité mériterait d'être relancée en 2023
- ⇒ Proposer des activités solidaires pour recréer du lien.  **100%** les journées citoyennes font recettes depuis 2021.
- ⇒ Accompagner/Faciliter » l'accès au numérique pour tous (proposer un accompagnement aux démarches administratives en ligne).  **100%** adhésion à la Maison France Services en plus du conseil numérique de l'aglo



# Communauté d'agglomération

Comment exister dans une agglomération mêlant de grosses collectivités urbaines et des petites communes rurales ?  
ou

Comment les petites communes rurales peuvent-elles compter au sein d'une agglomération dominée par les grosses collectivités urbaines ?

⇒ Faire entendre la voix des petites communes dans les instances communautaires.



**100%** Notre Maire assiste aux conseils communautaires et porte les intérêts de la commune en liaison étroite avec les communes voisines, la CAPBP mais aussi notre député Josy Poueyto et notre sénatrice Denise Saint-Pé, d'où France Service, d'où la station biométrique, d'où la remise en question du projet concernant le tri sélectif etc....

⇒ Envisager, pourquoi pas, l'étude d'un projet de commune nouvelle.



**25%** l'idée a germé mais cela reste une vision à très long termes...

⇒ Développer localement des services de proximité intercommunaux.



**100%** grâce au déploiement de la Maison France Services ainsi que de la station de biométries.

# Numérique et Communication

Faire communiquer efficacement les services publics, la mairie et les résidents ?

⇒ Accès pour tous au Très Haut Débit (fibre).

**100%** hiver 2020-2021

⇒ Moderniser les outils de communication utilisables.

**100%** mise place d'Intramuros et relooking du Site et du Bulletin Municipal,

⇒ Faciliter la formation pour les personnes en déficit de maîtrise informatique.

**100%** L'atelier du numérique est en fonction au Mieux, fréquentation importante !



# Sécurité

La sécurité est l'affaire de tous ! malheureusement cela ne suffit pas

⇒ Étendre la couverture de la vidéo surveillance.



**60%**, rénovation des appareils en place autour de la mairie et déploiement au niveau de la rue de l'Ousse, incluant le parc de loisirs. Projet en évolution.

⇒ Raccorder la vidéo surveillance au centre de la police municipale de Pau.



Techniquement non envisageable actuellement

⇒ Pérenniser les patrouilles de police municipale intercommunale.



**100%** la municipalité dispose d'un interlocuteur dédié au sein de la gendarmerie ainsi qu'un dialogue permanent avec la police intercommunale.

⇒ S'inscrire dans une démarche de voisin vigilant.



**25%** étude en cours concernant la pertinence.

⇒ Poursuivre l'amélioration de la sécurité routière.



**50%** étude effectuée concernant la pacification des voies routières. Inscrire un projet cohérent en adéquation avec le budget de la commune

Comment fonctionne le budget d'une collectivité territoriale

**Qui finance le budget ? VOUS**



**Quelle est sa structure ?**

**Section de fonctionnement**

Regroupe les dépenses courantes liées aux salaires et tout autre besoin courant tels les dépenses d'énergie, eau, cantine école, remboursement des intérêts de la dette...

**Section d'investissements**

Regroupe les dépenses liées aux gros travaux, achat de matériels coûteux, remboursement du capital de la dette...



**Divisée en chapitres eux même divisés en articles**





## Une histoire de budget puis compte administratif 2022

### Les principes fondateurs :

- le principe de l'équilibre réel oblige à trouver un équilibre entre les dépenses et les recettes, non seulement au global mais aussi au sein de chaque section ;
- le principe d'annualité impose de réaliser un budget pour chaque année civile (du 1er janvier au 31 décembre), sauf domaines particuliers pour lesquels un cadre pluriannuel est envisageable ;
- le principe d'unité exige la présentation du budget sur un document unique. Certains services peuvent néanmoins faire l'objet de budgets annexes.
- le principe d'universalité implique qu'il n'est pas possible d'affecter une recette particulière à une dépense particulière ;
- le principe de spécialité des dépenses, enfin, impose de cibler le plus précisément possible le service bénéficiaire de chaque dépense.

### Le calendrier d'adoption

Le budget est réputé couvrir la période **du 1er janvier au 31 décembre**, et doit théoriquement être adopté avant le début de l'année concernée\*. La loi, cependant, accorde à la collectivité territoriale un délai courant jusqu'au 15 avril pour procéder à l'adoption définitive de son budget, voire jusqu'au 30 avril pendant les années marquées par l'élection d'une nouvelle assemblée.

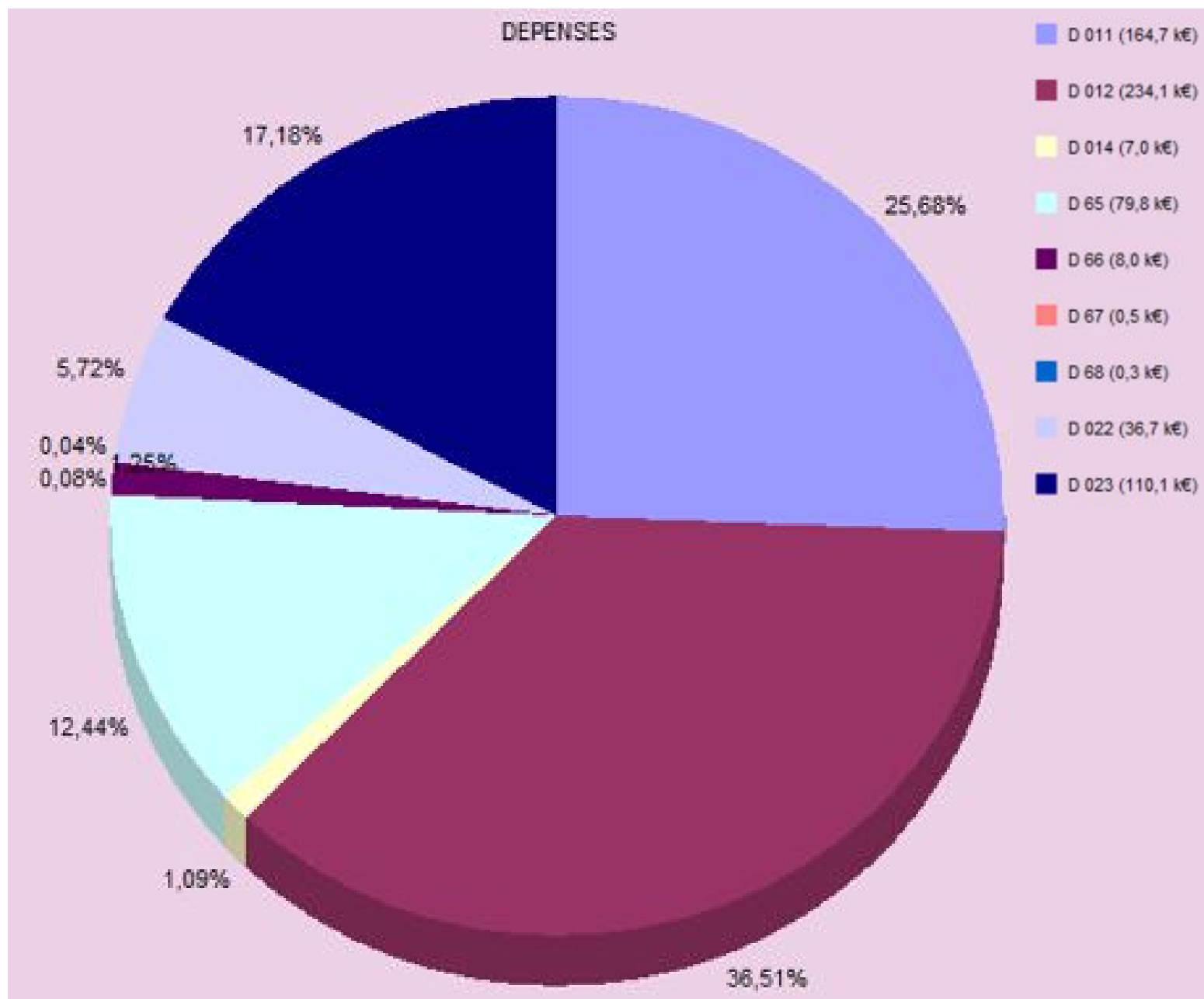
Le budget d'une commune ou d'une autre collectivité est librement consultable par tout citoyen. Pour Aussevielle le budget est ligne sur [aussevielle.fr](http://aussevielle.fr)

\*Ce qui est matériellement impossible car la comptabilité s'arrête effectivement au 31 janvier mais peuvent rester des encours etc...En revanche toute nouvelle dépense non inscrite au budget 2022 le sera au budget 2023. Par ailleurs le Trésor Public clôture sa comptabilité et produit « le compte de gestion » puis le compare au « compte administratif » produit par la commune. Bien sûr il doit y avoir une stricte concordance. Tout cela nous mène à la mi-mars. Pendant ce premier trimestre le nouveau budget est entamé alors qu'il n'est pas encore voté mais le sera en tout état de cause pour le 15 avril terme de rigueur. Ce budget dit « primitif » sera alors validé par la préfecture...

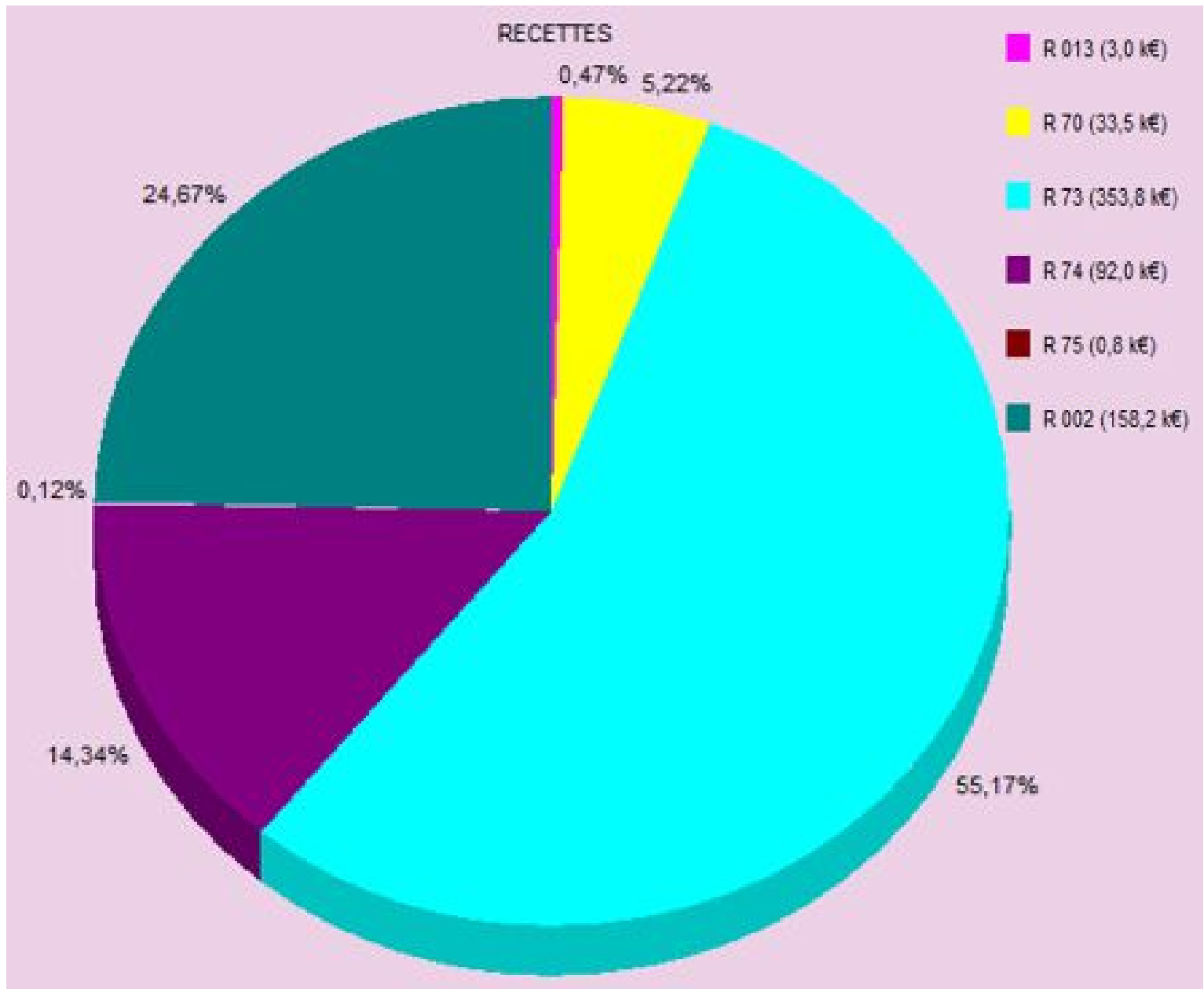
#### • 2. Délibération et vote du compte administratif 2022

		INVESTISSEMENTS	FFONCTIONNEMENT
<b>Dépenses</b>	Prévu pour l'exercice 2022	469 283,00€	641 273,00€
	Réalisé	295 641,00€	477 087,34€
<b>Recettes</b>	Prévu pour l'exercice 2022	469 283,00€	641 273,00€
	Réalisé	291 738,73€	644 662,79€
		<b>-3 902,73€</b>	<b>167 575,45€</b>
<b>Résultat</b>	Le programme rénovation de l'école n'est pas terminé*		<b>163 672,72€</b>

**Budget primitif 2023**  
**Section de fonctionnement dépenses**



<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	164 709,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	234 116,00
014	Atténuations de produits	7 000,00
65	Autres charges de gestion courante	79 802,00
66	Charges financières	8 040,00
67	Charges exceptionnelles	530,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	279,00
022	Dépenses imprévues	36 656,00
023	Virement à la section d'investissement	110 141,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>641 273,00</b>

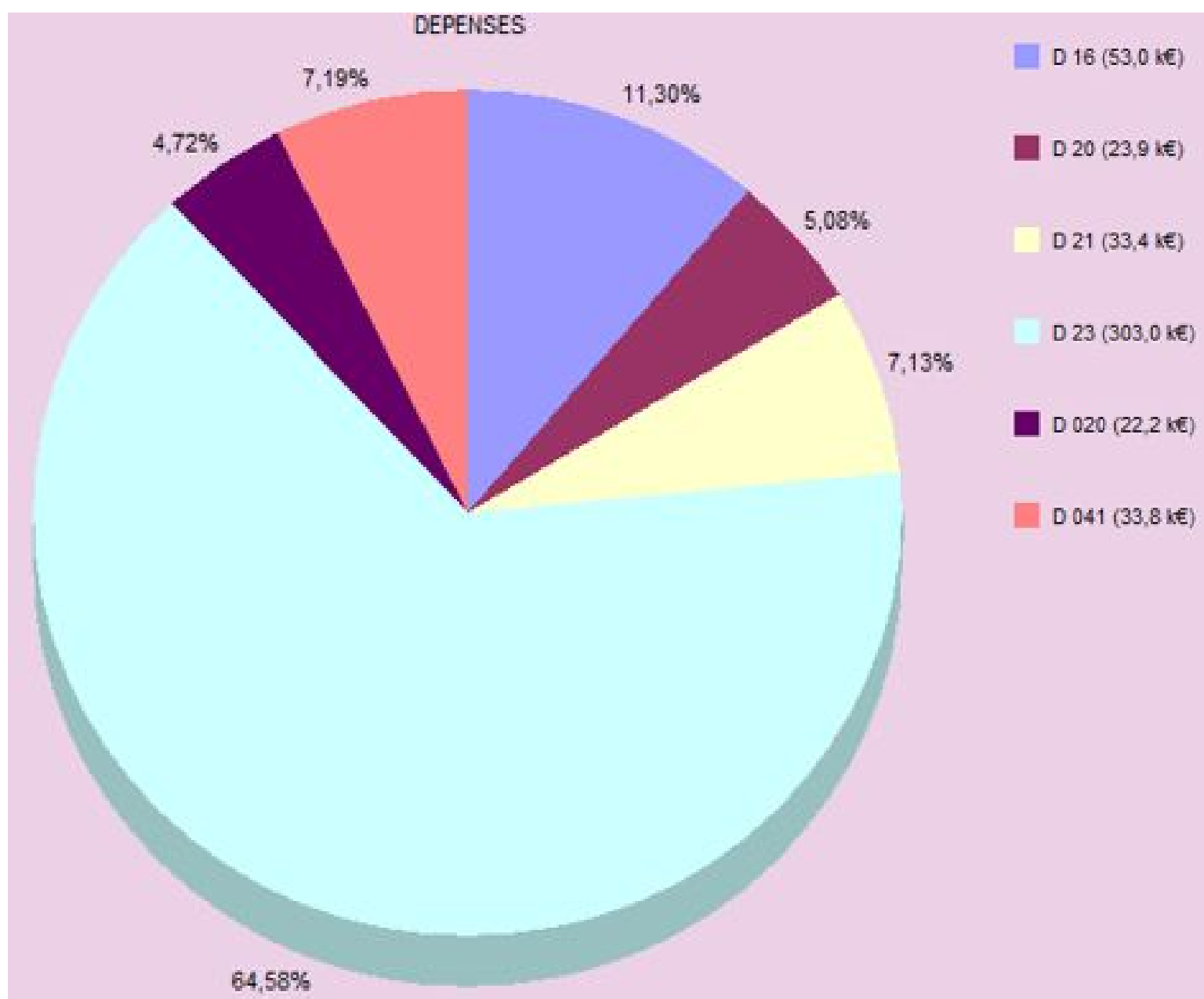


<i><b>Recettes de fonctionnement</b></i>		
<i><b>Chapitre</b></i>	<i><b>Désignation</b></i>	<i><b>Montant</b></i>
013	Atténuations de charges	3 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	33 500,00
73	Impôts et taxes	353 818,00
74	Dotations, subventions et participations	91 975,00
75	Autres produits de gestion courante	800,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	158 180,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>641 273,00</b>



## Budget primitif 2023

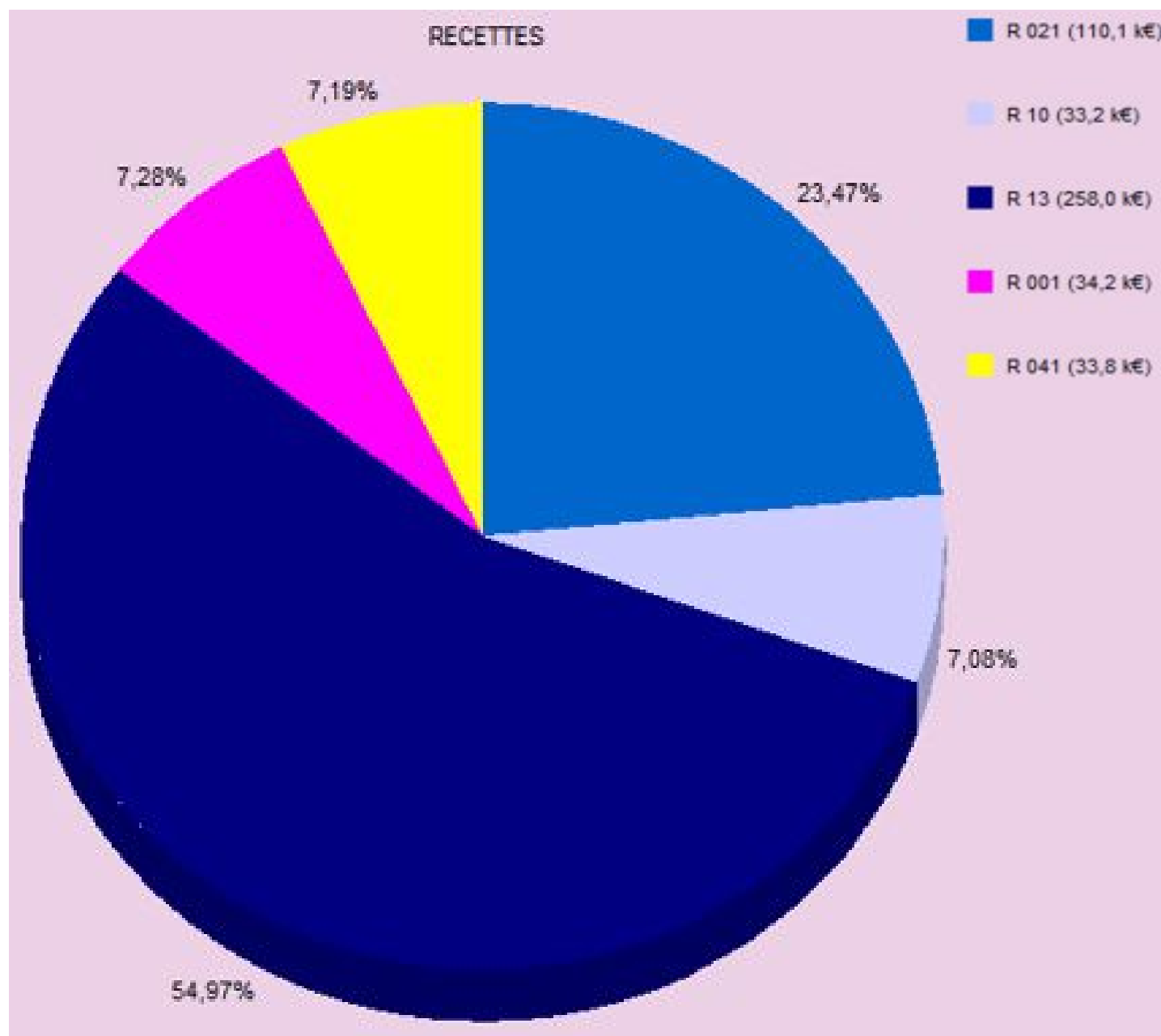
### Section d'investissements dépenses



<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	53 008,00
20	Immobilisations incorporelles	23 860,00
21	Immobilisations corporelles	33 448,00
23	Immobilisations en cours	303 049,00
020	Dépenses imprévues	22 154,00
041	Opérations patrimoniales	33 764,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>469 283,00</b>

## Budget primitif 2023

### Section d'investissements recettes



<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	110 141,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	33 247,00
13	Subventions d'investissement reçues	257 960,00
001	Excédent d'investissement reporté	34 171,00
041	Opérations patrimoniales	33 764,00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>469 283,00</b>

## TRAVAUX

### Achevés

Chantier majeur à plus d'un titre, la liaison entre le bas et le haut du village participe à la fois à la sécurité mais aussi à l'unité du village.

Commencé à l'automne les voilà achevés. C'est un vrai marqueur d'avancée mais il reste beaucoup à faire...



## TRAVAUX

### Amorcés

L'idée est de relier le centre bourg au parc de loisirs en sécurité pour les piétons. Vous l'avez compris, le petit carré jaune est un jalon planté par le géomètre et vous avez aussi compris qu'il faudra traverser l'Ousse des Boués. 😊 Alors tout ça ce n'est pas pour demain mais c'est un début, la machine est lancée.



### D'autres plus modestes

Non moins importants...



## TRAVAUX

### En gestation

Il faut vraiment que nous travaillions avec nos partenaires du département pour sécuriser, toujours pour les piétons, la D633 qui traverse le village. D'ailleurs, je vous invite à compter les passages piétons. C'est facile. Un seul, en haut du village. Donc hors de question de rester les bras balans mais nous n'avons pas autorité sur cette voie comme son nom l'indique...

En même temps nous devons réfléchir collectivement à la rue de la mairie où comme partout la vitesse n'est pas respectée, c'est désolant et la moutarde commence sérieusement à taquiner les naseaux... Pareil pour les stationnements, normalement le parking de la mairie devrait pourvoir aux besoins et s'il faut marcher... Disons que ça fait du bien aux varices...

A plus long terme, et dans le même ordre d'idées nous devons plus globalement sécuriser l'ensemble des voies, au moins les plus fréquentées. Nous en avons déjà parlé et nous en reparlerons encore et toujours car il faut garder le plat au chaud. Chemin de la serre, l'artigalot, du pont neuf... Ça fait du travail... Et des sous...

Un sujet qui revient et pour lequel un dossier aurait dû y être consacré, il s'agit de la gestion des écoulements, ruissellements. D'où le choix cornélien entre le choix de l'artificialisation et les problèmes hydriques...



## ASC Siros Aussevielle : quel plaisir de se retrouver !

L'assemblée générale ayant eu lieu en septembre, un nouveau bureau a été élu, nous remercions les parents qui se sont déplacés pour y participer...

L'année 2022 se clôture par la fête de Noël qui a eu lieu à Aussevielle le vendredi 9 décembre avec de belles réalisations des enfants lors d'ateliers culinaire en maternelle et en primaire, un spectacle d'un clown magicien a fait participer et a ravi petits et grands...



L'année 2023 débute par le carnaval à Siros où Monsieur Carnaval a déambulé dans les rues avec son beau cortège. A l'arrivée un goûter et une boum attendaient les enfants... S'en sont suivis le troc peintes et le muguet



Prochaines dates à retenir :  
Le vendredi 2 juin, fête de l'école à Siros

Un grand MERCI à tous, enseignants, parents très motivés comme toujours pour aider et tous les participants.

## Eagle's country 117

" Sous un soleil printanier, le 19 mars dernier notre 3ième Vide-Greniers a connu un franc succès avec une trentaine d'exposants dont un grand nombre d'Aussevielle..."

La pluie qui s'était invitée ce dimanche 2 avril n'a pas fait peur à la centaine de danseurs venus partager leur passion dans la simplicité et la convivialité qui sont de règle dans les Clubs de Country et Line Dance. Ils n'ont pas hésité à converger vers nous depuis les Landes, les Hautes Pyrénées et le Béarn. Et si vous voulez vous lancer, passez nous voir un mardi soir, salle multiactivité. La saison se terminera mi-juin, et en septembre les cours reprendront, avec la possibilité d'essayer, n'hésitez pas !

EAGLE'S Country 117





**Marcel Amont en visite à Aussevielle**

Ce début mars 2023 a été marqué par la disparition de Marcel Amont, ce chanteur de variétés si populaire dont la carrière a connu une longévité exceptionnelle. L'association Histoire et Patrimoine a beaucoup de gratitude à son égard. En effet il est venu dans notre village à l'occasion de l'inauguration de la stèle apposée à la mémoire de Roger Lapassade.

Très ami avec notre poète, il avait accepté de chanter a cappella «Flors desbrombadas » (fleurs oubliées) sur un poème composé par Roger, insigne honneur qu'il faisait à notre association et notre commune.

En 2009 il est revenu mais à Orthez cette fois, pour honorer de nouveau la mémoire de Roger Lapassade, lors de l'inauguration d'une rue, qui porte maintenant son nom. Il avait su si bien mettre en valeur les beautés, les traditions et l'histoire de notre Béarn, mais aussi de notre petit village.

C'était un écrivain, un humaniste béarnais.

Quand ce bulletin paraîtra la balade contée sur l'histoire du village aura probablement eu lieu et l'association aura rappelé la mémoire de Roger Lapassade mais aussi, de ces humbles paysans ou vaillants laboureurs qui ont sans y penser et modestement transmis le petit patrimoine que nous avons sous les yeux et que quelques cartes anciennes reconstituées auront mis en valeur.

*Pierre Poublan-Cousté*



**Liberté et chansons**

L'édition 2022 du festival s'est déroulé dans une salle comble. Toujours surpris par la remarquable qualité du son qui sublime la non moindre qualité des prestations. Bienvenue à notre belle langue française maniée à l'envie avec humour et passion. Prochaine activité qui pointerait son nez en même temps que l'été qui sera cette fois-ci un **mercredi** alors allons z'enfants...

**6ème AUSSEVIELLE**  
**FESTIVAL LIBERTÉ ET CHANSONS**  
**14 et 15 octobre 2022**

**Vendredi à 20h30**  
**« À TRAVERS LE PIÉMONT PYRÉNÉEN »**  
 suivi de  
**« LA CHANSON DE CIRCONSTANCE »**  
 Michel Trihoreau accompagné par  
 Michel Grange à la guitare et au chant.  
 Libre participation

**Samedi à 20h30:**  
**2 Concerts - 15 €**  
**Réservations: 06 70 63 54 04**

PAU Association d'histoire et de patrimoine

**ASSOCIATION LIBERTÉ ET CHANSONS**  
**Fête de la musique**  
**21 juin 2023**  
**Aussevielle**

**14h00**  
**LES SAINES COLÈRES DE MICHEL BÜHLER**  
 Chanteur, acteur, écrivain, poète, dramaturge, compositeur  
 Spectacle de 1h30 sous forme d'une mix-conférence

**16h00**  
 Projection d' 1h30 autour du chanteur  
**Serge Utgé-Royo**  
 et ses amis artistes chez lui.

**20h30**  
**Soirée chansons-cabaret**  
 avec la formation  
**IMPROVIST**

Buvette toute la journée



## LA RUCHE D'AUSSEVIELLE : marche fermier, ateliers jardin au naturel et rendez-vous festifs

L'actualité de La Ruche d'Aussevielle se passe beaucoup au jardin ces derniers mois...

- au Jardin Partagé tout d'abord, avec plusieurs rendez-vous :

- un atelier 'jardin au naturel' le 15 avril de 10h à midi, avec David, de la ferme Larqué, pour tout comprendre sur l'écologie de nos jardins,
- un atelier 'jardin zéro déchet' le 25 avril de 18h à 20h, avec Charlotte Poursuibes, Maître Composteur à l'agglomération de Pau, des ateliers gratuits et ouverts à tous (sur inscription) pour changer nos habitudes au jardin, apprendre à gérer autrement notre ressource en eau, nos déchets verts, découvrir les pratiques du compostage, jardinage au naturel, paillage, mulching et bien plus encore...

- et à l'école d'Aussevielle aussi,



L'association est très heureuse d'accompagner les enfants et leurs instituteurs et institutrices avec le soutien de la mairie, et toujours avec les conseils précieux de David bien sûr pour la mise en place des deux carrés potagers.

... Sans oublier les rendez-vous festifs les jeudis au jardin : la désormais traditionnelle chasse aux œufs le jeudi saint et la très prochaine fête de l'été programmée le jeudi 22 juin !

Toutes ces manifestations sont gratuites et ouvertes à tous ; elles sont aussi l'occasion pour tous de découvrir le marché hebdomadaire de La Ruche d'Aussevielle dans la grange Margalide...

... En effet, tous les jeudis soirs, au centre du village, la grange Margalide ouvre ses portes de 18h30 à 19h30 pour notre marché éphémère : bénévoles de l'association, producteurs fermiers et artisans vous y accueillent pour remplir votre panier de tout ce que vous avez commandé, et pour partager un moment convivial autour de la table de dégustation...



à La Ruche d'Aussevielle, vous faites le choix de soutenir une agriculture fermière de proximité et des artisans près de chez nous, avec un budget maîtrisé, tout en vous régaland toute l'année...

Vous voulez venir au marché ? Participer à une ou plusieurs activités ? C'est facile !

Vous vous inscrivez sur le [www.laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/7153...](http://www.laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/7153...)

c'est gratuit et sans obligation d'achat, et vous recevez les infos ! Vous pouvez aussi venir nous voir à la grange Margalide (1 chemin de la Bristette) le jeudi soir ou appeler Catherine au 06.28.32.13.75





Nos écoliers en pleine action !

En lien avec l'équipe enseignante nous avons le plaisir d'accompagner les classes de l'école maternelle dans des projets pédagogiques.

Cela a commencé en novembre par une visite du jardin partagé et du poulailler partagé initiés par Catherine de la Ruche qui dit oui.

En décembre, à leur tour, nos écoliers ont réalisé deux rectangles de potager, juste derrière la mairie. en utilisant la technique de la « lasagne » pour l'un d'entre eux (empilement en surface de branchages, cartons, feuilles, tonte, compost, déchets de cuisine) sur les conseils de David, de la ferme Larqué qui leur a parlé avec passion du sol vivant et de ses bêtes ...

Et depuis, c'est avec beaucoup d'attention qu'ils suivent l'évolution de leurs premières plantations « d'hiver » avec d'autres plantations à venir avec les beaux jours ☀️

Un grand merci à Catherine de la « Ruche qui dit oui » qui nous accompagne tout au long de ce projet.

Et maintenant, nos jeunes écoliers s'initient à la plantation d'arbres !

Sous un soleil radieux de mars, avec les explications de l'ONF qui a animé cet atelier, c'est une quarantaine d'arbres que nos écoliers ont plantés aux quatre coins du parc de loisirs. Fruitiers, chênes, érables, tilleuls. Un grand bravo à eux !



### La journée citoyenne

Activité d'automne, la journée citoyenne a réuni les habitués au parc de loisirs afin d'y planter des arbres offerts par l'ONF parmi lesquels des chênes, des frênes, des néfliers mais aussi quelques autres fruitiers. Nous avons craint une météo humide mais non les nuages nous ont épargnés et c'est une jolie bande de furieux sympas qui s'est mis à l'œuvre sous la houlette de l'ONF, encore eux, mais pour la joie comme nous l'avons vu plus haut, des petits et moins jeunes.



Monsieur le Maire entame la conversation (pour la photo) avant de lancer les hostilités alignées en second plan. Hé oui on n'attire pas les abeilles avec du vinaigre... 😊





## La journée moules frites

Inutile de vous dire que la journée fut festive et c'est donc sous ce magnifique soleil de septembre que nous avons dégusté en nombre les moules frites préparées par Aussevielle animations. Un grand merci à tous pour votre participation...Mais ce ne fut pas la dernière même si...



## Le repas d'automne

Le repas d'automne n'a pas remporté la palme de la participation, mais nous avons maintenu cette animation et sans regret au regard de la bonne ambiance à la bonne franquette, c'était vraiment sympa, ce qui démontre qu'il ne faut pas baisser les bras mais faire confiance à notre aptitude à fédérer la bonne humeur et c'est ce qui compte...Cerise sur le cake nous avons pu regarder France-Danemark avec l'heureuse fin que nous connaissons...



## Les illuminations de Noël



Début décembre et c'est une première à Aussevielle nous avons inauguré les illuminations. Comme partout dans notre beau pays rien ne se passe sans la buvette non pas de Jurançon mais de vin chaud et bretzels. Alors oui le bretzel est salé et non il ne s'accommode pas avec le chocolat chaud des gamins...Et ça devient une habitude, nous terminons la soirée devant le match de foot...



## Les vœux du Maire

Ne cherchez pas la photo, personne n'a été fichu d'en prendre une de photo car nous étions portés par l'émotion...D'un évènement qui n'avait pas eu lieu depuis la pandémie de ce que vous savez...Pourtant nous étions en bonne compagnie parmi vous mais aussi des Maires de Siros, Poey de Lescar et Denguin mais aussi de madame Josy Poueyto notre député ainsi que madame Denise Saint-Pé notre sénatrice...

## Le repas des anciens

Cette fois-ci le repas des aînés s'est déroulé en mars de cette année dans la salle multiactivité. Environ 90 convives, régalés par les équipes de David Vella ont eu l'amabilité de nous honorer de leur présence. Des élus d'Aussevielle mais aussi de Siros se sont mis à pied d'œuvre afin d'organiser un évènement hautement symbolique qui permet des retrouvailles quelques-fois annuelles. L'animation n'est pas en reste grâce au folklore qui nous vient directement du soleil de l'Espagne grâce à l'association Passion Flamenca et ses danseuses de...Flamenco...



## Prochain n°



Sujet déjà proposé pour ce numéro mais les informations sont encore parcelaires pour pouvoir donner un contenu crédible donc...

Le traitement des déchets est le défi de 2024





**Mathias COSTA-RODRIGUEZ et Céline AL SAYEGH le 1er octobre 2022**

**Maël LASSALLE** né le 21 septembre 2022

**Liam CASTAGNET** né le 22 novembre 2022

**Raphaël TAUPIAC** né le 23 novembre 2022

**Sofia BRAU** née le 24 novembre 2022

**Lola FINOT** née le 18 janvier 2023














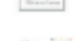















**Melyna FERNANDEZ** née le 7 février 2023

**Léna CASTRO** née le 13 mars 2023



**Jean-Guy MONIN** le 2 septembre 2022

**Pierre SAMSON** le 13 septembre 2022

	ÉVÉNEMENTS	DESCRIPTION	
<b>JANVIER</b>			
> 15	Voeux du Maire & Galette des rois	16h	
> 22	Bal Country	14h Salle des fêtes - entrée 6€	
<b>MARS</b>			
> 12	Repas des «ainés»	Repas à la Salle des fêtes d'Aussevielle	
> 19	Vide grenier	8h/17h Salle des fêtes	
<b>AVRIL</b>			
> 02	Bal Country	14h Salle Multi-activités - entrée 6€	
> 06	Chasse aux oeufs	18h30 Grange Margalide - oeufs pâques	
> 23	Troc Plants	10h Salle des fêtes d'Aussevielle	
> 25	Atelier déchets	Atelier utilisation déchets de jardin	
<b>MAI</b>			
> 01	Vente de Muguet	Vente Muguet par les parents d'élèves	
> 08	Balade historique Cérémonie 8 mai	Balade aux sons de l'accordéon & apéritif Vin d'honneur- accueil nouveaux arrivants et nouveaux majeurs	
<b>JUIN</b>			
> 2	Fête de l'école	Fête de l'école	
> 3 & 4	Aussevielle fait la fête !	<b>samedi</b> 14h/17h Parcours de jeux gratuit 17h30 Spectacle pour enfants gratuit 21h Concert pleine air 22h30 feu d'artifice <b>dimanche</b> 09h Marché producteurs+animations 10h30 Messe suivie d'un vin d'honneur	    
> 21	Fête de la musique	10h/minuit Musique et concert le soir	
> 22	Fête de l'été	20h Grange Margalide - la ruche fête l'été	
<b>SEPTEMBRE</b>			
> à partir du 10	De la Moule à la Frite Coupe du monde de rugby	Repas moules frites bières Retransmission sur grand écran	 
<b>OCTOBRE</b>			
> ?	La ruche «portes ouvertes»	18h30 Portes ouvertes Grange Margalide	
> 13&14	Festival Liberté et Chansons	Festival annuel (vendredi et samedi soir)	
> 21	Daube et Bourret en Béarn	Repas traditionnel d'automne	
<b>NOVEMBRE</b>			
> 11	Cérémonie 11 novembre	Cérémonie suivi Vin d'honneur- accueil nouveaux arrivants et nouveaux majeurs	
> 18	Journée citoyenne d'Aussevielle	Thème environnement et participative	
<b>DÉCEMBRE</b>			
> 07	Marché de Noël	18h30/20h Grange Margalide - dégustations	
> 08	Noël des enfants	Noël des enfants des écoles	
> 10	Contes et Chants	Concert à l'église d'Aussevielle coeur région	
> 16	Noël à Aussevielle	Illuminations & Vin chaud & barbe à papa offert	





Monsieur s'est paré d'une robe  
flamboyante...





Fait moins l'malin...

Il aura une nouvelle robe pour  
les fêtes d'Aussevielle les 3 et 4 juin...